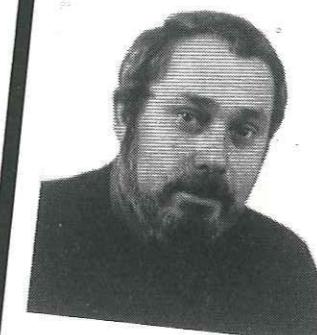
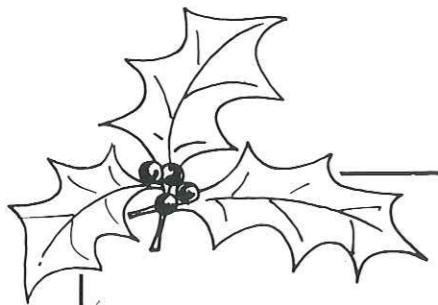


St-Ouen
en-Belin
janvier 85



Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas seulement par pure tradition que je vous présente mes vœux de nouvel an.

Je veux tout d'abord remercier le Conseil municipal du concours actif, permanent et éclairé, qu'il m'a toujours apporté au cours de l'année écoulée.

Nos discussions, malgré des avis parfois différents, ont toujours été un échange d'idées, empreint de la plus grande courtoisie. C'est grâce à une telle collaboration qu'un maire peut entreprendre et réaliser, en dépit de tous les obstacles, dont les tracasseries administratives.

1984 a été pour nous l'année du comice agricole. Qu'il me soit permis de féliciter ici l'équipe qui a œuvré pendant une année pour arriver au succès que nous avons connu. Que toutes les personnes qui ont travaillé à cette réussite trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

En 1985, pour notre commune, de nouvelles difficultés surgiront, des cas imprévisibles bouleverseront certains projets. Je compte sur votre compréhension pour que la nouvelle année se passe à la satisfaction de tous. Le mandat que j'ai reçu des électeurs sera rempli avec la plus stricte honnêteté.

Je renouvelle mes vœux de bonne et heureuse année, que je vous prie de transmettre à vos familles.

J. FROMONT
Maire de Saint-Ouen-en-Belin

ACTIVITÉ COMMUNALE EN 1984

En 1983, avaient été donnés les premiers coups de pelle de l'équipement d'assainissement (pose des canalisations d'évacuation dans le quartier de la Chapellerie ainsi que le creusement des bassins d'épuration).

L'année écoulée a vu la poursuite de ces travaux. Le gros morceau est représenté par la connexion de la plus grande partie du bourg, du moins la partie qui peut utiliser une pente naturelle.

Le quartier de la Barre et du terrain de sports qui nécessitent une pompe de relevage des eaux devraient, si tout va bien, être raccordés cette année.

La lagune n'a pas encore atteint son régime de croisière. La mise en route est récente, le nombre d'utilisateurs est loin des possibilités maximales et une pluviosité qui n'a certainement échappé à personne, n'ont pas permis actuellement de se faire une idée précise de la qualité de la réalisation.

Parmi les travaux effectués en 1984, il faut souligner.

— la réfection du revêtement de la place qui en avait bien besoin;

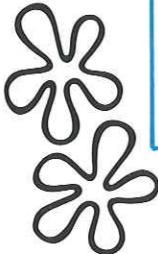
— l'arasement du mur situé devant le restaurant scolaire. La visibilité du virage s'en trouve notablement améliorée;

— un effort accru sur le fleurissement du bourg. C'est un travail de longue haleine nécessitant beaucoup de bonne volonté.

Pour bien préparer l'avenir ainsi que pour assurer, dans la mesure du possible, des chances égales à tous, l'école a été dotée d'un micro-ordinateur.

Ce tour d'horizon ne serait pas assez précis si l'on ne signalait que l'adduction d'eau sera quasi terminée sur la commune, cette année.

Ceci, grâce à la ténacité, voire l'obstination des deux délégués au syndicat de distribution d'eau.



ETAT CIVIL



NAISSANCES

Mégann Foucault	La Forêt d'Ovres	28/04/84
Sophie Langlais	L'Orgerie	16/06/84
Sandrine Bône	Reuchou	20/06/84
Jérémy Pasquier	La Houssaire	11/07/84
Marina Landais	Le Pré de la Cour	20/09/84
Gaëlle Cahoreau	L'Epine	24/09/84
Angélique Languy	Le Tilleul	23/10/84
Emile Pousse	Le Laurier	29/10/84
Mickaël Bouchereau	Chambron	04/11/84

DECES

Emile Noël	07/01/84
Marie-Louise Jousse	15/01/84
Maurice Joubert	22/01/84
Maryvonne Coulon	22/06/84
Henry Loyer	02/07/84
Ernest Boutevin	04/07/84
Joséphine Gaignon	04/12/84

MARIAGES

Janique Legrand - Jean-Noël Platt	10/03/84
Patricia Dugast - Stéphane Maillard	05/05/84
Bénédicte Lecesve - Pascal Pichon	23/06/84
Isabelle Carpenter - Philippe Dorizon	28/07/84
Sonia Leroy - Miroslav Stéfanovic	04/08/84
Nathalie Garnier - Jean-Pierre Meunier	01/09/84
Magali Bouvet - Didier Vérité	01/09/84
Sylvie André - Jean-Pierre Taillole	08/09/84

F.C.P.E.

LE CONSEIL LOCAL DE SAINT-OUEN-EN-BELIN

Sous sa forme actuelle, le Conseil local rentre dans sa troisième année. Les élections au Comité de parents ont montré la confiance des parents envers la F.C.P.E. de Saint-Ouen-en-Belin.

Résultats :
Electeurs, 54.
Nombre de votants, 33.
Exprimés, 25.
Nuls, 8.
Liste F.C.P.E., 19.
Divers, 4.
Blanc, 2.

La liste F.C.P.E. est élue avec 76 % des suffrages exprimés.

Il y a eu 61 % des parents qui ont voté. Cela montre le grand intérêt que portent les parents de Saint-Ouen-en-Belin à la vie de leur école.

Nous remercions tous ceux qui ont voté pour notre liste.

Au cours de l'année scolaire passée, les activités du comité local ont été nombreuses.

Participation active aux manifestations de Nantes et du Mans pour la défense de l'école laïque face à la remontée des archaïsmes et de la confusion. Savez-vous qu'il y a de nombreuses

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Écoles publiques

communes ou canton dans l'Ouest où la seule école est une école confessionnelle et qu'il est tout fait pour qu'il n'y ait pas d'école ou de C.E.S. publics ?

Pour sensibiliser nos enfants aux grands problèmes ou aux mutations de notre époque, le conseil local a organisé :

— En janvier 1984, une exposition et une conférence sur le papier recyclé, aimablement prêtée par le G.E.D.E.G. de la Faculté du Maine et le C.D.E.N.S. Lors de la conférence, animée par M. Gouhier, de nombreux parents ont manifesté leur intérêt. Cela encourage les enfants et les parents à participer plus activement à la collecte organisée à l'intérieur de l'école.

Lors de la kermesse de l'école, une présentation de divers micro-ordinateurs. La présentation fut faite par les parents, soit sur du matériel personnel, soit sur du matériel prêté par la Radiotechnique du Mans. Une exposition retracant l'évolution technologique accompagnait la démonstration.

Une collecte de jouets pour l'école maternelle a été organisée mais n'a pas eu le succès escompté.

Nous avons continué nos démarches afin d'améliorer

la vie de l'école et participé à diverses rencontres avec les parents des communes du canton.

POUR CETTE ANNÉE

Nous souhaitons que les parents soient encore plus nombreux à participer à la vie de l'école : notamment à la création d'une bibliothèque, en apportant des livres par exemple ; en soutenant la classe de mer...

Le Conseil local F.C.P.E. prévoit aussi la projection de divers films pour les enfants.

Il y a donc encore beaucoup à faire, mais nous pouvons constater et nous en réjouir, que des progrès très importants ont été accomplis. L'école n'est-elle pas dotée actuellement d'un micro-ordinateur, d'un photocopieur, d'un téléviseur, d'un budget de fonctionnement en accroissement.

Il y a, depuis fin octobre, deux heures de cours de musique pour les enfants de 5 à 7 ans, tous les mercredis avec 14 enfants de Saint-Ouen-en-Belin et Saint-Biez-en-Belin.

Le président du Conseil local F.C.P.E. : Pierre Auriol, Clemenceau, Saint-Ouen-en-Belin, tél. 87.45.19.

CANTINE SCOLAIRE

Grâce à l'aide des communes de Saint-Ouen et Saint-Biez qui nous ont aidés, en 1983, à assainir notre comptabilité, l'année scolaire 1983-1984 s'est soldée par un excédent net de 5 573 F.

Le nombre de rationnaires étant stable, nous espérons pouvoir faire de même en cette nouvelle année scolaire.

Nous remercions tout particulièrement le Comité du

comice qui nous permis de tenir le bar lors de la projection des films. Nous avons ainsi réalisé un bénéfice de 1 087 F que nous avons investi en l'achat de vaisselle (dont nous avions grand besoin).

La soirée théâtrale du 10 novembre fut un réel succès. Les spectateurs ont pu applaudir la Comédie Bélinoise, et nous espérons qu'ils se sont bien divertis. Nous les remercions d'être venus nombreux.

Le Comité de Gestion.





COMITÉ DU COMICE AGRICOLE 1984

Novembre 83 : Sur convocation de la mairie, une réunion a rassemblé tous ceux qui désiraient former un comité d'organisation. 80 personnes environ formèrent un bureau de 22 membres.

Président d'Honneur : Jean Fromont,
Président : Bernard Livet,
Vice-Président : Albert Bone,

Membres : Bizot D. ; Bruneau R. ; Cailliau J.-P. ; Corvassier W. ; Desprez J.-C. ; Leroi P. ; Livet Cl. ; Mallet J.-P. ; Olivier J. ; Pannier O. ; Pimbert J.-F. ; Pousse M. ; Refourd G. ; Reutin J.-L. ; Rouillard A. ; Mme Simon Y. ; Simon L. ; Mme Virfollet I.

Dès le mois de décembre, prenant pour thème « le Cheval », ce comité se réunissait une fois chaque mois. Après avoir sollicité tous les commerçants et artisans du canton et au-delà, un programme fut édifié.

La commune se mobilisa entièrement, quartier par quartier, ou société par société, pour la confection de plus de 60 000 roses en papier, et 11 chars très originaux.

26 mai 1984 : Grand bal populaire au cours duquel eut lieu l'élection du Comte et de la Comtesse de Belin. M. et Mme Fernand Rousseau furent les élus.

Samedi 25 août 1984 : Dès huit heures, les animaux ; 80 bovins, 45 chevaux, un âne et des chèvres sont rassemblés sur le terrain de la Beurichotterie. Les 50 stands montés sur le terrain de la Chanvrerie se garnissaient rapidement, sans compter les exposants en matériel agricole, donnant à notre comice un air de « foire-exposition ». Une exposition sur le cheval naturellement de circonstance, complétait cette présentation, visitée par les personnalités présentes, sous la conduite de la Musique d'Ecommoy, et animée par Radio 24.



Le vin d'honneur, servi en plein air par le groupe des Jeunes, précédait le banquet géant servi sous un immense chapiteau de 1200 m² et rassemblant plus de 500 convives. Les Groupes dansants de Guécélard et des Hakalendes, les Majorettes d'Ecommoy et la musique d'Ecommoy animèrent agréablement ce début d'après-midi.



A l'heure de la remise des prix, la foule se pressait nombreuse autour des stands, appréciant les réalisations du canton d'Ecommoy, tant commerciale, qu'artisanale et agricole.

Le soir, un grand bal animé par Albert Frank et ses « Miss Méditerranée », terminait cette journée inoubliable.

Dimanche 26 août : Dès 9 heures, le Comice s'est transporté à l'Épine, où avait lieu le concours de labour avec la participation de 17 tracteurs et charrues de 2, 3, et même 6 socs.

A 13 heures, les chars attelés de chevaux convergent vers le Calvaire pour se ranger et se préparer au grandiose défilé. (Du jamais vu à St-Ouen, le soleil et plus de 5 000 personnes en témoignent).

Le groupe hippique de « La Vallée » ouvre le cortège, suivi des trompes du « Bien Aller Sarthois », viennent ensuite le cheval et son poulain, les Majorettes et la Musique d'Ecommoy, le char de la Forge, les Qu'nas de Courdemanche, le Château de la Poissonnière, le gué de César, le char des Sports, le groupe Hakalendes, le char des A.F.N., les Majorettes et la Musique de Laigné, le char de la Chasse, le char des Laboureurs, la Musique d'Yvré-le-Pôlin, la Cariole, le Comte et la Comtesse de Belin, les voitures anciennes avec Miss Sarthe et sa dauphine. Ce défilé parcourt les rues de

notre village pour se rassembler sur le terrain du Comice, où les Groupes purent se produire sur le podium. Pendant ce temps, avait lieu une démonstration du travail de la terre avec des attelages de 3 et 4 chevaux (labour, hersage) nous faisant revivre les belles années d'avant le tracteur.

A 21 heures, un bal populaire suivi d'un magnifique feu d'artifice, clôturait le Comice de St-Ouen, dont on reparlera fort longtemps.

Il est à noter la parfaite organisation de cette fête, aussi bien dans l'exposition, les bals, les garages et autres ; ceci grâce à l'aide apportée par les services de Gendarmerie et des Pompiers d'Ecommoy.

Fini le Comice ? mais non ! : Les deux journées ayant été filmées par un amateur (Monsieur Bizot), nous pûmes en admirer le reportage à la salle de Chardonneux à St-Biez. (Remercions également M. Pimbert pour l'aide qu'il nous a apportée lors de ces projections).

9 décembre 1984 : Un buffet campagnard rassembla tous ceux qui de près ou de loin ont été les artisans de ce succès, à la salle des fêtes de St-Mars-d'Outillé, où plus de 350 personnes purent se divertir et recevoir en souvenir les Porte-Clefs à l'effigie du « Cheval de St-Ouen 84 ».

Le comité du Comice

La guerre de 1870

Ont comparu devant les juges militaires allemands, par le principal héros de l'aventure, M. Ragot, qui, en 1871, était maréchal-ferrant à Saint-Ouen, et qui demeure aujourd'hui au Mans, chez ses enfants. M. Ragot a conservé, des faits, un souvenir très exact et il nous a fait, de cet épisode à peu près inconnu de l'invasion cette narration fort intéressante.

— « Les Prussiens, nous a-t-il dit, avait organisé, à cette époque, un service de correspondance à peu près semblable à celui de nos gendarmes. C'est ainsi que tous les jours nous voyons passer, à Saint-Ouen, deux hussards qui venaient d'Ecommoy par Saint-Biez, et qui allaient jusqu'à La Fontaine-Saint-Martin par Yvré-le-Pôlin et Oizé.

« Le 5 mars, les deux hussards chargés de ce service, nous arrivaient vers 5 heures du soir. Tous deux étaient à peu près ivres. Ils éprouvèrent cependant le besoin de boire encore et ils s'arrêtèrent devant une auberge située en face de ma maréchalerie, et tenue par une jeune femme, Mme Lerouge. Ils appellèrent l'un de mes voisins, qui était devant sa porte et lui ordonnèrent de tenir leurs chevaux. Puis ils entrèrent dans l'auberge, où ils se firent servir une bouteille de vin.

« Quelques instants après, l'un d'eux ressortit un verre plein à la main. Il s'approcha de l'homme qui tenait les chevaux, et, après avoir bu une gorgée, il lui tendit le verre. L'autre le prit et le vida.

« Ma voisine était à sa fenêtre. En voyant son mari boire dans le verre du Prussien, elle eut un mouvement d'indignation et lui cria : « Ah ! coch... ! Ah ! coch... ! »

« Le mot était de ceux que les Prussiens connaissaient le mieux, car souvent les gamins les en régalaient quand ils passaient sur les routes. Le hussard crut sans doute que la brave femme s'adressait à lui, il appela son camarade, lui dit quelques mots, et tous deux tirant leur sabre se précipitèrent vers ma voisine.

« Elle eut le temps de fermer ses fenêtres... toutes les vitres volèrent en éclats sous les coups de sabre des soldats.

« En ce moment, attiré par le bruit, je sortis de chez moi. Les deux force-nés me voyant se mirent à m'injurier et se précipitèrent de mon côté. J'eus tout juste le temps de rentrer et de fermer ma porte. Ils s'attaquèrent alors à ma devanture qu'ils brisèrent à coups de sabre. C'est en ce moment que je pris un balai pour me défendre. Crurent-ils que c'était un fusil ! C'est bien possible, toujours est-il qu'ils déguerpirent... »

« Ils remontèrent à cheval et se mirent à parcourir le bourg au grand galop, frappant avec leurs sabres, avec le plat heureusement, tous ceux qu'ils rencontrèrent. C'est ainsi qu'un vieillard qui revenait des champs, fut renversé et à demi-assommé ; c'est ainsi qu'un conseiller municipal, M. Bourge, qui se trouvait dans son chariot, reçut plusieurs coups sur la tête... »

« Il paraît que dans cette chevauchée, ils attrapèrent aussi quelques horions. L'un, paraît-il, reçut même d'un paysan sur lequel il s'était jeté, un coup de fourche qui lui traversa son uniforme ; d'un autre côté, des jeunes gens qui se trouvaient derrière une haie, leur lancèrent différents projectiles, notamment des poids d'horloge.

« C'est alors sans doute qu'ils résolurent d'aller se plaindre à leurs chefs. L'un d'eux, chargé du courrier, continua sa route vers La Fontaine ; l'autre, retournant sur ses pas, se mit à galoper dans la direction d'Ecommoy.

« Je me doutais bien que cette affaire allait avoir des suites. Je conduisis ma belle-mère, qui était alors fort âgée, ma fille, chez des amis, puis je revins chez moi avec mon ouvrier, un nommé Madic Pierre. Nous mêmes les volets et nous attendîmes.

« J'ai su depuis que le hussard, en arrivant à Ecommoy, avait fait un récit terrifiant de ce qui s'était passé. On avait immédiatement sonné le boussole, tout l'escadron était monté à cheval, et les Prussiens disaient aux habitants, qu'avait attirés tout de remue-ménage, qu'ils allaient brûler Saint-Ouen et fusiller tous les habitants.

« Néanmoins, lorsqu'ils arrivèrent dans notre commune, vers neuf heures du soir, ils ne s'arrêtèrent pas et continuèrent leur route vers La Fontaine. Ils étaient, paraît-il, inquiets sur le sort du courrier qu'ils croyaient avoir été assassiné.

« Heureusement ils le trouvèrent sur la route, alors qu'il revenait de La Fontaine, après avoir accompli sa mission. — A minuit l'escadron repassait à Saint-Ouen, mais cette fois en faisant grand tapage. Vous comprenez que tout le monde était réveillé, mais que personne ne s'avisait de sortir.

« Tout à coup, j'entendis une troupe se diriger vers ma maison, des coups frappés aux volets. Avant même que j'ai eu le temps de répondre, les volets étaient arrachés et toute une bande de soldats envahissait ma maison. Je m'avançais vers celui qui semblait les commander.

« — C'est vous, me dit-il en Français, qui avez tiré... »

« Je voulus répondre, mais il ne m'en laissa pas le temps et s'écria : « Allez parler au capitaine, il est sur la place. »

« Des soldats me firent sortir, sans d'ailleurs me brutaliser, d'autres envahirent successivement toutes les chambres de la maison, sans doute pour y chercher le fameux fusil. — Naturellement, ils ne trouvèrent rien.

« Je pensais que ce que j'avais de mieux à faire, c'était en effet, d'aller retrouver le capitaine ; j'eus quelque peine à parvenir jusqu'à lui car il faisait nuit.

« Je lui dis qui j'étais, et je lui racontai le fait tel qu'il s'était passé. Il m'écouta silencieusement, puis il me dit : Allez me chercher le maire. »

« J'allais chercher le maire, M. Gerret ; il était avec l'adjoint, M. Langlais tous deux revinrent avec moi, et firent connaître leur qualité.

« Le capitaine nous dit simplement :

« Vous viendrez demain matin tous les trois à Ecommoy pour répondre devant un conseil de guerre des violences qui ont été commises contre mes soldats. »

« Puis, il nous tourna le dos, et donna quelques ordres en allemand. Tous les hussards remontèrent à cheval et repartirent au galop.

« Je passai un nuit assez désagréable, toutefois, dès le matin, comme je n'entendais pas me laisser fusiller dans tout au moins tenter de me justifier, je tâchais de rassembler quelques témoins.

Mon ouvrier Madic, M. Bourge, conseiller municipal, le perruquier de la commune M. Gouaslier, et Mme Lerouge, aubergiste, consentirent à venir avec moi.

« Mais ces démarches avaient demandé du temps et nous étions un peu en retard. Sur la route, entre Saint-Ouen et Saint-Biez nous rencontrâmes une vingtaine de hussards envoyés pour nous chercher dans le cas où nous ne serions pas venus de bonne volonté.

« Ils nous escortèrent jusqu'à Ecommoy et nous conduisirent sur la place du Marché aux vaches.

« Nous pensions qu'on allait nous juger séance tenante mais bientôt nous vîmes arriver les chariots dans lesquels on nous fit monter tous pour nous amener au Mans.

« Je dois dire que les Prussiens ne semblaient faire aucune différence entre MM. Gorget, Langlais et moi qui étions les accusés, et les personnes qui avaient bien voulu nous accompagner comme témoins.

« On nous considérait tous comme des prisonniers, et j'ai vu dans le récit de M. Samosch qu'on nous avait tous jugés, ou tout au moins qu'en effet, on avait jugé six d'entre nous. On a probablement laissé Mme Lerouge de côté.

« Quoi qu'il en soit, nous arrivâmes au Mans vers neuf heures du matin et nous conduisit d'abord dans la cour de l'hôtel d'Hauteville, en face la préfecture. On nous y laissa une heure environ puis, toujours sous bonne escorte, on nous conduisit à l'hôtel du Commerce, sur la place des Halles, et on nous logea dans une pièce du rez-de-chaussée, à côté d'un corps de garde... »

« Ce fut encore une bien triste journée. Les Prussiens faisaient leurs préparatifs de départ. La cour était pleine de chariots sur lesquels ils chargeaient des quantités d'objets bien probablement volés... Comme les fenêtres de la salle où nous nous trouvions étaient brisées, ils pouvaient nous interpeller et ils n'y manquaient pas.

« A chaque instant, ils nous criaient : « Capout tous capout ! » Et ils faisaient le geste d'armer leurs fusils et de nous mettre en joue.

« M. Couaslier était surtout l'objet de leurs plaisanteries ; il était un peu voûté, et à chaque instant cette exclamation qui sans doute leur plaisait : « Capout-bossu ! — Capout-bossu ! » revenait sur leurs lèvres.

« A 7 heures 1/2 du soir, nous n'avions encore rien mangé, et nous nous demandions si, au lieu de nous fusiller, on n'avait pas trouvé plus simple de nous laisser mourir de faim.

« Nous nous plaignîmes à plusieurs reprises ; enfin on nous jeta un énorme morceau de viande. Mais nous n'avions pas de bois et pas de marmite.

« Quelques soldats finirent par nous donner du bois ; une dame, Mme Paturel, nous fit passer une marmite. Nous fîmes la cuisine tant bien que mal, et nous pûmes manger un morceau.

« Pour coucher, nous dûmes nous contenter de quelques bottes de paille pourrie.

« Le lendemain matin, entre sept et huit heures, on vint nous prévenir que la cour martiale était réunie à l'hôtel de France, et on nous y conduisit aussitôt.

« A la porte de l'hôtel, nous aperçûmes les deux hussards qui étaient cause de notre arrestation. Il paraît qu'ils avaient déjà été entendus.

« On nous introduisit dans une petite pièce voisine de celle où était réunie la cour martiale. A tour de rôle, on nous introduisait devant elle. Il y avait une quinzaine d'officiers et même de soldats assis autour d'une table. Celui qui présidait nous interrogeait en français ; il faut croire que tous les autres connaissaient également le français car il ne traduisait pas nos réponses à ses collègues.

« Quand l'un de nous avait été interrogé, on le ramenait dans la pièce voisine. Nous sommes restés là, longtemps. Enfin, est venu un officier prussien qui nous a déclaré que nous étions tous acquittés. Puis il a dit au maire : « Mais vous n'en serez tout de même pas quitte pour cela, votre commune devra payer une indemnité de 4 ou 5 000 F. »

« M. Gorget était, comme nous tous, aussi surpris qu'enchanté du résultat du procès. Ça ne l'empêcha pas, dès qu'il entendit parler d'une indemnité à réclamer à la commune, de protester. « Mais la commune n'est pas riche, disait-il, mais nos pauvres cultivateurs n'ont plus rien ; où voulez-vous qu'ils les trouvent, vos cinq mille francs ? »

« Je ne sais pas si l'officier prussien parlait sérieusement, mais on ne nous a jamais rien réclamé. Il est vrai que les Allemands sont partis du Mans deux ou trois jours après.

« Sur la place, quand nous sommes sortis de l'Hôtel de France, il y avait au moins mille personnes. Déjà on connaissait notre acquittement. On nous a entourés, félicités, entraînés dans les cafés... »

« Et le soir, nous sommes rentrés à Saint-Ouen beaucoup plus gais que nous n'en étions partis la veille. »

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

Saint-Ouen - Saint-Biez

— La nouvelle activité « gym volontaire »

Après ses trois mois d'essais remporte un succès inespéré, d'où le démarrage, en septembre, avec 50 inscriptions pour le 1^{er} trimestre. Les personnes intéressées qui n'ont pas encore eu l'occasion d'apprécier ce sport, pourront toujours s'inscrire au 2^e trimestre (début janvier 1985).

Deux cours sont assurés par semaine, tous les lundis à Saint-Ouen (école à 20 h 30), tous les mercredis à Saint-Biez (salle du café à 20 h 30).

— Activités pour les jeunes

● Vacances de février. Chaque enfant fait son masque en plâtre et le décore selon son goût.

● Vacances de Pâques. Deux après-midi récréatives assurées par le membre de l'A.F.R. étaient offertes aux jeunes de 3 ans à 12 ans. Les enfants ont pu faire différents objets avec des moyens élémentaires.

— Service aides ménagères

Depuis sa création voilà plus de 6 ans, cette activité se poursuit. En moyenne annuelle une douzaine de personnes retraitées sont aidées : ceci représente environ 200 heures mensuelles d'intervention réparties, selon le souhait des personnes âgées, entre six aides ménagères actuellement en service.



Pour tout renseignement vous pouvez toujours vous adresser soit à :

- Mme Pousse Th., tél. : 87.41.78.
- Mme Bonnin M., tél. 87.46.40, le soir après 17 heures ou samedi.

— Projets

● Projection du film pour enfants aux vacances de Noël.

● Grande bourse d'objets de puériculture en mars 1985, au niveau cantonal, se fera en salle de Saint-Gervais-en-Belin, vous serez informé par affiche.

● Suite à l'enquête sur les jeunes, il s'avère que les adolescents s'ennuient de rencontre, de danse. Nous avons eu des demandes précises mais le projet reste à étudier.

Membres du Bureau

Amicale intercommunale de chasseurs du Belinois

Amicale fondée, le 12 juillet 1983, se compose de 34 sociétaires, pour une superficie, de chasse de 550 hectares, sur la commune de Saint-Ouen-en-Belin et les communes environnantes.

Le gibier sauvage devenant très rare, grâce à la bonne volonté de tous les chasseurs (en particulier la Fontaine qui nous a cédé un emplacement) nous

avons construit une volière, nous permettant d'élever du gibier de repeuplement.

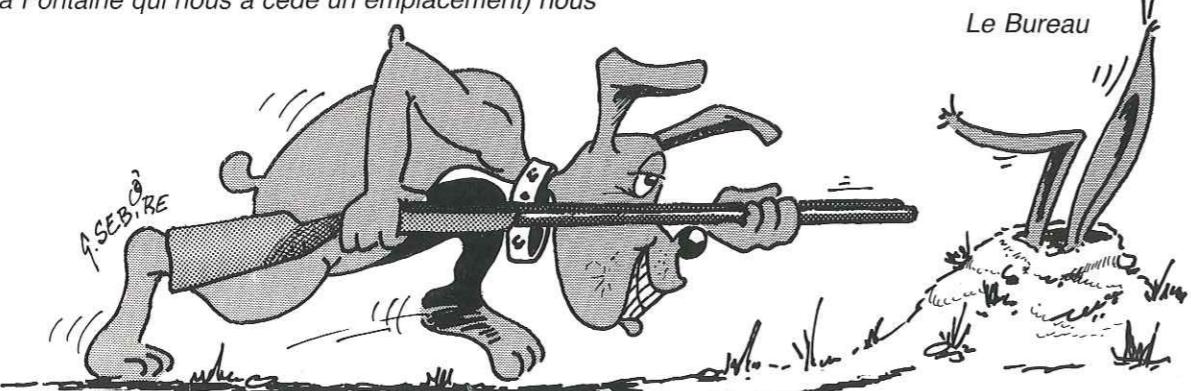
Nous espérons, comme l'an passé, organiser plusieurs battues aux renards.

Un chevreuil ayant été attribué à la société celui-ci a été tué à la battue du 13 octobre 1984.

Comme chaque année la société organisera son ball-trap courant juin (15 et 16 juin 1985).

Chasseurs soyez prudents ne chassez pas à proximité des bâtiments et préservez la nature.

Le Bureau



AMICALE LAÏQUE

L'amicale laïque, pour la troisième fois cette année, organise une classe de mer dont bénéficieront les enfants du CM 1 et CE 2. Cette réalisation se fera avec la participation des instituteurs et des parents.

Comme depuis toujours, l'amicale s'efforcera de financer quelques déplacements ainsi que de menus achats.

Aussi tout au long de l'année se dérouleront des manifestations : à commencer, le samedi 16 février 1985, une soirée dansante avec dégustation de crêpes ; suivie, au printemps, d'un concours de pétanque.

En ce qui concerne le bal, il aura lieu, le samedi

1^{er} juin 1985, avec un orchestre que certains ont déjà pu apprécier lors du bal de carnaval à Saint-Biez : « Les Scalaires ». Nous terminerons l'année scolaire par la kermesse avec la distribution des prix. Comme vous voyez, cette année est importante pour l'amicale et nous comptons sur tous pour la réussir.

Le Président

COMPOSITION DU BUREAU

Président : M. Pannier O.

Vice-président : M. Olivier J.

Membres de droit : M. Fromont J., les instituteurs ; les délégués de l'école : M. Epineau, M. Rousseau (titre honoraire).

Membres du bureau : MM. Boulard J.-C., Chevallier J.-C., Goualard C., Livet C., Mallet J.-P., Mmes Marcel L., Métayer L., MM. Papin D., Paron, Rouillard A., Samson M.

RENSEIGNEMENTS :

PTT Tous les jours de 8 h. 30 à 9 h. 30 et de 15 h. à 17 h.

Bibliobus Mardi 17 h.
samedi matin 8 h. 30 - 11 h.

Gendarmerie 17
Pompiers 18

A votre service

Mairie : Le n° d'appel téléphonique de la Mairie est maintenant le **87.46.18**.

Rappelons que les horaires d'ouverture du Secrétariat sont les suivants :

Lundi de 14 h. à 18 h.
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi de 9 h. à 12 h.

Stationnement de la benne :

Nous rappelons que la benne réservée aux déchets lourds ou encombrants stationne derrière le cimetière tous les 2 mois. Pour 1985, un nouveau calendrier va être établi. Vous pourrez le consulter au secrétariat.

Club HAKALENDÉS

Depuis sa création, en septembre 1978, le club de jeunes « Hakalendes » s'efforce de créer des activités dans le village. Ce club regroupe essentiellement des jeunes de Saint-Ouen - Saint-Biez.

Comme chaque année nous inviterons la population de nos villages au joyeux bal costumé de carnaval, à Chardonneux. Cette fois-ci ce bal se déroulera le 2 mars 1985 et comme tous les ans nous ferons des animations pour les enfants, l'après-midi, et nous brûlerons le « père carnaval » à la tombée de la nuit. N'oublions pas le traditionnel méchoui dansant qui s'est, comme d'habitude, très bien passé. Outre ces rendez-vous annuels, le club Hakalendes a participé au comice agricole. Une partie du groupe s'occupait des jeux (chamboule tout...), une autre distribuait le cidre fraîchement sorti du pressoir, et une autre dansait. Notre section danse se porte d'ailleurs bien. Notons que notre groupe dansant a évolué aux kermesses des écoles de Saint-Ouen et St-Biez, à Savigné-sous-le-Lude et à Flée. Mais c'est surtout le comice qui a été le but des danseurs cette année. C'est avec plaisir que nous avons dansé lors du banquet, du défilé et du spectacle.

Notre répertoire est axé autour du folklore étranger (folklore grec, portugais, écossais, allemand... et bientôt américain). La bonne santé de notre club dépend, bien entendu de vous, de votre participation à nos activités. Pour cela nous vous faisons confiance, il n'y aura pas de problèmes. La porte de notre club est ouverte à tous les jeunes qui désirent participer à l'animation de notre village, aussi bien pour vous distraire, que pour apporter des idées nouvelles.

Préparez vos costumes ! le 2 mars approche.

A bientôt
le club « Hakalendes »

A Saint-Ouen-en-Belin : LA C.A.D.S.

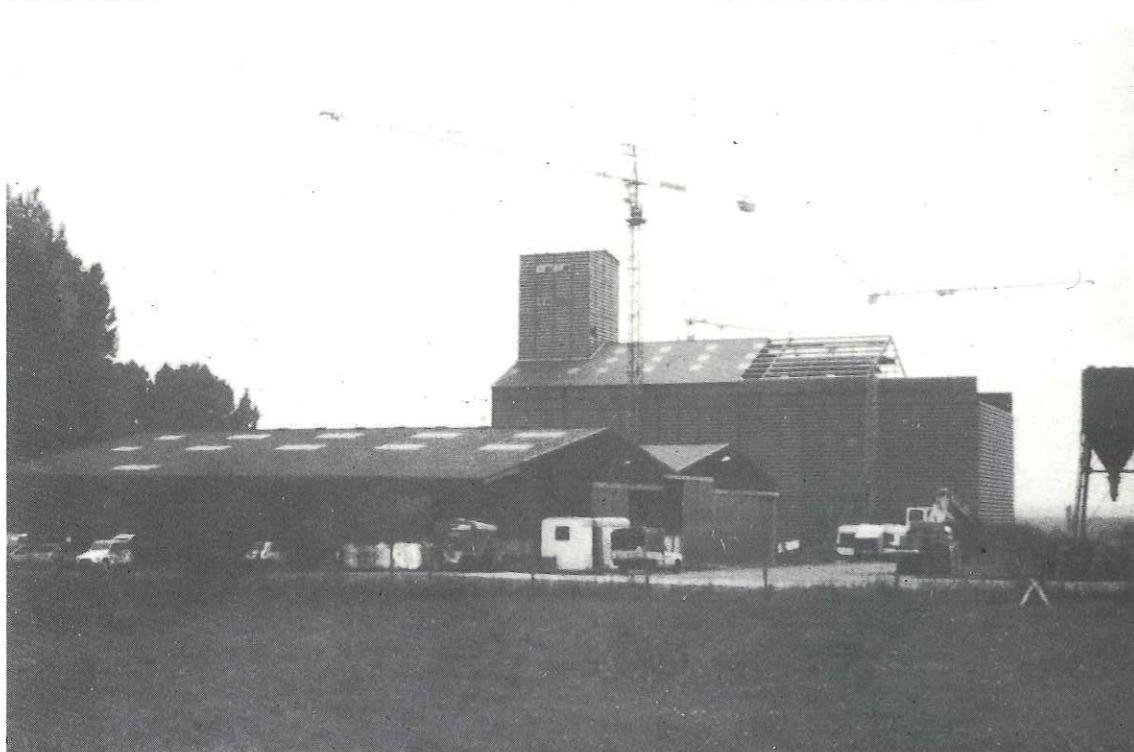
Pour faire face à l'évolution des productions végétales du Belinois, les sociétaires de la Coopérative Départementale de la Sarthe avaient sollicité la réalisation d'installations performantes leur permettant de s'approvisionner en engrains, phytosanitaires, aliments etc. et de livrer les céréales et les pommes de terre.

Après quelques hésitations sur l'emplacement et après avis des délégués communaux de la C.A.D.S., le choix s'est donc porté sur un terrain embranchable S.N.C.F. et à St-Ouen-en-Belin.

La première installation a consisté en l'implantation d'un magasin d'approvisionnement dans lequel les sociétaires et même les ruraux en général peuvent trouver les produits nécessaires aux exploitations et au jardinage.

Afin de réduire les coûts de fumure des sociétaires, deux boisseaux engrains vrac ont été montés et un semoir AMOS pour l'épandage d'engrais en poudre a été mis à leur disposition.

Cette année 1984 a vu la construction d'un silo de 115 000 Qx, équipé pour le séchage du maïs. Ce chantier, après quelques difficultés de construction au départ dues à l'écoulement constant de sources, a pu être mené à bien en 8 mois et a employé 45 personnes pour sa construction.



Ainsi, dès cet automne, le maïs produit par les sociétaires du secteur et aussi en provenance d'autres secteurs de la Sarthe, a pu être séché et stocké dans de bonnes conditions malgré les quelques mises au point de démarrage qui ont dû être faites en cours de séchage.

Un hangar pour réceptionner et trier les pommes de terre livrées par les producteurs a également été construit. Ces pommes de terre sont ensuite conditionnées dans un centre spécialisé à La Suze.

Toutes ces installations mises à la disposition des sociétaires sont gérées par une équipe dynamique et compétente, M. Maurice Cordier, gérant de cet ensemble ainsi que des installations de Laigné-en-Belin, est accompagné par 2 magasiniers.

Ces personnes ne se limitent pas à la distribution des différents produits mais apportent également des conseils techniques et des renseignements. En particulier, M. Cordier peut, par exemple, établir, au moyen d'une calculette programmée, des plans de fumure.

Gérance de St-Ouen-en-Belin

- magasin d'approvisionnement ;
 - 2 boisseaux engrais vrac ;
 - 1 semoir engrais poudre ;
 - 1 magasin pommes de terre ;
 - 1 séchoir maïs de 3 000 Qx/jour, 24 h/24 h ;
 - 1 silo de 115 000 Qx ;
- Projet pour 1985 :
- 1 séchoir supplémentaire ;
 - 1 embranchement S.N.C.F pour charger des wagons de céréales.

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DU 3^e AGE

Encore une année de passée, et plusieurs de nos camarades ne sont plus.

Notre assemblée tient toujours les mêmes activités en espérant voir de plus en plus des jeunes revenir avec nous.

Nous sommes régis par un bureau, réélu tous les ans, formé d'un président, vice-président, un secrétaire et un trésorier ; avec des membres conseillers de bonne volonté,

Pour cette année, beaucoup ont fait un grand effort, pour notre comice de Saint-Ouen (merci). Nous avons une caisse comme tous les ans, rehaussée par la subvention de la commune, et pour laquelle nous remercions monsieur le Maire, et le conseil municipal.

Nous nous réunissons une fois par mois, le dernier vendredi ; à chaque fois environ 40 à 50 personnes.

Il nous est offert un repas par la commune (merci) au mois de mai.

Encore cette année, nous avons fait un voyage de 54 personnes aux Floraliées de Nantes, maintenant, sur le plan cantonal, il est aussi organisé de beaux voyages, l'Alsace, le Maroc, etc... Nos anciens ne sont pas pour les voyages trop longs.

Pour en terminer, je souhaite à tous une parfaite santé, pour la fin de cette année 1984.

Bonne continuation pour l'avenir.

Le Bureau

L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

Dans notre petite commune, il reste encore une dizaine de Combattants Prisonniers de Guerre.

Nous arrivons à nous rassembler deux à trois fois par an, sauf notre porte-drapeau se trouvant pris par d'autres cérémonies.

Nous avons la commémoration du 11 novembre et du 8 mai qui, devenu férié, reste en mémoire pour beaucoup de Prisonniers.

Dans l'organisation des Fêtes, avec le nombre de personnes qui devient restreint, l'on se retrouve dans l'amicale du 3^e âge.



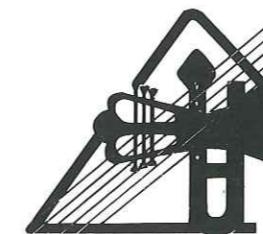
Section U.N.C.-A.F.N.

Comme le temps passe, notre section organise un certain nombre de festivités chaque année, dont notre prochain bal qui aura lieu le 23 mars 1985. Le bureau profite de la distribution de ce bulletin communal pour inviter les camarades qui voudraient y adhérer.

Souvenir d'A.F.N.



INITIATION A LA MUSIQUE



Depuis fin octobre, deux heures d'initiation à la musique sont dispensées à l'école de St-Ouen, le mercredi après-midi (sauf pendant les vacances scolaires).

Seize enfants de cinq à sept ans, partagés en deux groupes, participent à cette activité. L'animation est assurée par Dany Labat.

Il s'agit d'éveiller les enfants à la musique et au chant par des activités adaptées à leur âge.

Les personnes qui désireraient plus d'informations sur cette activité peuvent :

- venir à l'école, le mercredi à 13 h 30, 14 h 30 ou 15 h 30.

- téléphoner au 87.47.83
ou au 87.45.19
- contacter Mme ORGE, à l'école.

UNION SPORTIVE St-Ouen – St-Biez



Depuis le 9 septembre, une nouvelle saison sportive est commencée pour les deux sections.

Section football : une équipe de pupilles, une équipe de minimes, une équipe de cadets.

Ces deux dernières ne sont possibles qu'avec une entente d'Yvré-le-Pôlin.

Une équipe A en 2^e Division ; une équipe B en promotion de 2^e Division.

Cette saison, après avoir réussi une excellente saison 1983-1984, seulement deux défaites.

Une équipe vétérans avec une entente du C.O. Laigné-St-Gervais joue le dimanche matin, à Laigné.

Il y a 67 licenciés cette saison

Cette saison, les équipes A et B joue avec des nouveaux maillots avec la publicité « Sarthe Cheminées ». Nous remercions beaucoup ce sponsor.

De nombreuses réalisations ont été effectuées par les joueurs et dirigeants bénévoles, d'autres sont en projets.

Section volley-ball : une équipe A en régionale II, une équipe B en départementale II, une équipe masculine en départementale II, une équipe cadette.

Il y a 45 licenciés.

L'encadrement des jeunes est assuré par les joueurs des équipes seniors ainsi que l'entraînement pour le foot, le mercredi après-midi et le soir ; pour le volley, à St-Biez, au Château de Charonneux.

Les transports sont effectués par les parents. tout cela bénévolement dans un excellent esprit.

Festivités organisées par la société sportive : 27 avril, le bal sur le terrain de sport ; 5 mai, tournoi de sixte ; rallye promenade (fin mai, début juin).

Comme les années précédentes, les joueurs et dirigeants passeront parmi vous pour vous offrir une carte de membre honoraire qui donne droit au bal et au rallye.



HOSPITALISATION A DOMICILE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

Vous-même, ou un membre de votre famille, après hospitalisation, ou même pour éviter une hospitalisation, pouvez bénéficier des soins de votre médecin et d'une infirmière.

Adressez-vous à **Mme Pousse Thérèse**, déléguée cantonale, « le Cèdre », tél. 87.41.78 ou au service d'hospitalisation à domicile du Grand-Lucé, tél. 40.92.76.

La déléguée



